



Académie Nancy-Metz Déclaration préalable CTA lundi 20 mars 2017

Déclaration intersyndicale

« Madame le recteur, les organisations syndicales du CTA (auxquelles se joignent CGT et SUD) apprécient que les personnels des EREA de l'académie aient été entendus afin que les ORS des PE en internat ne soient pas modifiées à la rentrée 2017. »

La FSU Lorraine apporte tout son soutien à l'ensemble des personnels, des élèves et de leur famille du lycée Alexis de Tocqueville à Grasse. Cet événement imprévisible, perpétré par un élève de l'établissement, n'a pas manqué de donner lieu à des récupérations politiques de toute nature. Cet événement, aussi tragique soit-il, est un événement isolé qui ne doit pas entraîner de surenchère sur les mesures de sécurité déjà prises dans nos établissements. Portiques de sécurité, vigiles,... sont autant de mesures inadaptées à l'école. Ils ne remplaceront jamais la présence de personnels qualifiés qui, seuls, peuvent prévenir de telles tragédies. Que celles et ceux qui mènent des politiques de suppressions massives de postes dans l'Éducation nationale, ou qui ont l'intention de le faire, y réfléchissent.

Notre académie subit à la rentrée 2017 9 retraits d'emplois administratifs qui viennent s'ajouter aux 32 déjà supprimés depuis la rentrée 2012. La filière administrative avec la suppression de 8000 emplois depuis 2004 reste pour le moins malmenée et ce ne sont pas les 100 créations prévues au niveau national en 2017 qui permettront à cette filière de compenser les nombreux retraits passés.

La réorganisation des services administratifs, initiée depuis plusieurs années, conduit à un déshabillage des DSDEN. Nombre de tâches concernant la gestion des supports enseignants et d'éducation en collège sont reprises par le rectorat, et ce avec moins de personnels.

Cette évolution, outre qu'elle éloigne encore un peu plus les services publics des territoires, remet en cause le rôle des instances et notamment les CTSD et le CTA. Le dessaisissement des CTSD de l'examen des postes et compléments de services des collèges des Vosges et de Meuse a été brutal et balaie d'un revers de main le rôle des membres de ces CTSD dont le travail ne se réduit pas à une présence en séance. La FSU Lorraine prend acte de la tenue des CTSD à nouveau prévue dans les Vosges et la Meuse, mais s'interroge sur le calendrier qui voit de fait le CTA siéger avant ces CTSD.

Les créations de postes d'assistants sociaux, d'infirmiers et de CPE sont une bonne chose, mais leur nombre très insuffisant n'est pas à la hauteur des besoins accrus dans une région aux difficultés sociales importantes et grandissantes.

Globalement, il n'y a pas plus de créations que de suppressions de postes dans les collèges. Mais les départements ruraux sont à nouveau fortement ponctionnés, renforçant ainsi leur sentiment d'abandon. Par exemple, la fermeture du collège de Granges Autmonzey conduit à la suppression de 10 postes dont 9 non vacants, 9 postes sont annoncés supprimés en Meuse, dont 4 non vacants. Aucune création à proximité, voire dans l'ensemble des départements concernés, ne permet d'envisager de façon certaine une solution satisfaisante pour les personnels concernés.

Les créations de postes en lycée sont une bonne chose mais elles ne sont pas à la hauteur des besoins. Bien que le taux d'HSA soit en légère baisse, il reste beaucoup trop important. 60 % des déficits avant création sont supérieurs à 36 heures, soit deux ETP.

Non, une gestion fine, au plus près des personnels, ne permettra pas d'effacer les conséquences désastreuses des mesures prises pour cette prochaine rentrée : des personnels contraints à mobilité, des personnels contraints d'exercer sur plusieurs établissements, pas toujours très proches. De plus, les contraintes imposées épuisent tous les personnels : l'application à marche forcée de nouveaux programmes en collège, des pressions pour remplir le LSU, des incertitudes en lycées sur les changements à venir, la gestion d'élèves orientés « par défaut » sans autre solution suite à l'impossibilité du doublement.

La loi confie aux politiques, à différents niveaux (régions, départements, communes) la gestion matérielle de l'éducation nationale, mais ceci doit se faire dans le respect des prérogatives qui demeurent du ressort de l'éducation nationale. Pour l'enseignement de l'EPS, l'accès aux piscines pour le « savoir nager » et aux installations sportives en général est parfois un réel problème. Pour exemple, il n'est pas prévu de gymnase pour la réouverture du collège Jean Lamour de Nancy à la rentrée 2017, alors qu'il en possédait pourtant un avant sa destruction. Le message envoyé aux élèves, aux familles aux enseignants d'EPS et aux équipes éducatives est plus que négatif : l'importance accordée à cette discipline par rapport aux autres paraît minorée, et ce n'est pas tolérable. Il est urgent d'apporter une solution concrète à cette situation. La volonté d'imposer dans la précipitation les technologies numériques ne doit pas les dispenser de prendre en considération les personnels. A ce titre, la FSU porte la position commune des trois sections académiques du SNES sur le développement du livre numérique voulu par la grande région :

(position commune, cf feuille jointe)

En conclusion, vous êtes garant, madame le recteur, des bonnes conditions pour la réussite de tous nos élèves et les conditions de travail de tous les personnels. Tous les personnels portent l'ambition de servir au mieux le service public de l'éducation nationale, mais l'épuisement les guette et il est grand temps de prendre en compte cette situation, notamment dans le cadre des CHSCT départementaux et académiques.